

## **JEUNES RURAUX DU COMTÉ DE VERCHÈRES**

Nous, jeunes ruraux du comté de Verchères, sommes présents dans notre comté depuis plusieurs années afin de regrouper et de sensibiliser les jeunes à l'importance de leur prise en charge dans le milieu rural. Nos activités nombreuses et diversifiées (expositions, travaux en équipe, soirées d'étable, journée champêtres, parties de sucre, voyages culturels, activités sportives de groupe, soirées récréatives) sont en majeure partie la réponse aux désirs exprimés par nos membres.

Nous comptons toujours sur le soutien et les services de l'A.J.R.Q. (Association de la Jeunesse Rurale du Québec) qui vise à regrouper les cercles et favoriser leur bon fonctionnement. Nous faisons aussi partie, depuis quelques années, de l'A.J.R.6 (Association des Jeunes Ruraux de la région 06) dont les buts premiers sont de favoriser les échanges et la communication entre les 6 cercles de la région. Ainsi, nous pourrions, tout en élargissant nos horizons, profiter de nouvelles ressources et de nouvelles activités.

Alors, si tu évolues dans un milieu rural ou si celui-ci t'intéresse, viens nous faire part de tes idées et de tes aptitudes, nous serons heureux de te compter parmi nous.

Pour information : Pierre Gendron 450-787-2439

### **Règlements uniformisés pour les journées Jeunes Ruraux au Québec**

1. Tous les participants devront être habillés de vêtement blanc.
2. Chaque jeune devra avoir en sa possession l'enregistrement original de la génisse qu'il expose.
3. Les génisses exposées devront être exemptes de maladies contagieuses (ex. dartres).
4. Le jeune participant doit être membre en règle d'un cercle de jeunes ruraux affiliés à l'AJRQ.
5. Classes pour le concours de présentation :
  - a) 9 ans et moins
  - b) 10 à 12 ans
  - c) 13 à 16 ans
  - d) 17 à 21 ans
  - e) 22 à 25 ans.
6. L'âge des jeunes utilisé est toujours celui au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de l'exposition.

7. Classes pour le concours de conformation (exemple pour saison 2010).

a) Classe génisse junior : née entre le 1<sup>er</sup> mars 2010 et le 31 mai 2010.

b) Classe génisse intermédiaire : née entre le 1<sup>er</sup> décembre 2009 et le 28 février 2010.

c) Classe génisse sénior née entre le 1<sup>er</sup> septembre 2009 et le 30 novembre 2009.

d) Classe génisse 1 an été : née entre le 1<sup>er</sup> juin 2009 et le 31 mai 2009.

e) Classe génisse 1 an junior : née entre le 1<sup>er</sup> mars 2009 et le 31 mai 2009.

8. Les génisses juniors devront être présentées uniquement par des jeunes de 14 ans et moins.

9. Le jeune participant peut exposer, lors de l'expo régionale, une génisse autre que celle qu'il a exposée à l'exposition locale. Par contre, lors de La Classique des Jeunes Ruraux Québécois, le jeune ne peut exposer une autre génisse qu'une de celles exposées lors de ces deux événements (expo locale et régionale). En d'autres mots, à La Classique, le jeune ne peut exposer une génisse qu'il n'a jamais exposée auparavant.

10. Si, dans une classe, il y a moins de 3 génisses, le comté de l'exposition se réserve le droit de jumeler cette classe avec la suivante.

## **Programme de l'exposition**

### **Section 252**

Jugement : Holstein

Classes pour le concours de conformation

a) Classe génisse junior : née entre le 1<sup>er</sup> mars 2010 et le 31 mai 2010.

b) Classe génisse intermédiaire : née entre le 1<sup>er</sup> décembre 2009 et le 28 février 2010.

c) Classe génisse sénior née entre le 1<sup>er</sup> septembre 2009 et le 30 novembre 2009.

d) Classe génisse 1 an été : née entre le 1<sup>er</sup> juin 2009 et le 31 mai 2009.

e) Classe génisse 1 an junior : née entre le 1<sup>er</sup> mars 2009 et le 31 mai 2009.

## **Section 253**

Showmanship : concours de préparation et de présentation des génisses,

Classes : 9 ans et moins    10 à 12 ans    13 à 16 ans    17 à 21 ans  
                  22 à 25 ans.

### **Horaire**

Samedi 10 juillet 2010

11 h 00 : Inscriptions

12 h 00 : Expertises, jugement, présentation (showmanship).